

**MA MON**  
**NU**  
**EL**  
**CULTUREL**



# INTRODUCTION

Bienvenue dans mon manuel de l'action culturelle.

Ce carnet rassemble les acquis, les expériences et les réflexions que j'ai développés au cours de mes deux années de formation en communication, dans le domaine de l'action culturelle.

À travers ces pages, vous découvrirez différentes rubriques telles qu'un lexique culturel, une réflexion autour des droits culturels, ainsi que mon projet culturel. Ce travail témoigne de mon évolution, de mes découvertes et de ma compréhension du rôle de la culture dans notre société.

Bonne lecture.

# LA CULTURE, C'EST QUOI?

## LA CULTURE AU SENS LARGE

Au sens large, la culture peut être définie comme l'ensemble des caractéristiques d'un groupe. Ces caractéristiques peuvent être matérielles (comme l'art ou la nourriture) ou immatérielles (des sujets plus abstraits comme les croyances ou la religion).

Ces caractéristiques se transmettent de génération en génération et guident la vie des individus d'un groupe social. Ce sont ces caractéristiques qui différencient un groupe social des autres groupes sociaux.

## LA CULTURE TELLE QUE NOUS L'UTILISONS DANS LE CADRE DU COURS D'ACTION CULTURELLE

La culture au sein de l'action culturelle remplit aussi un rôle de transmission de caractéristiques de groupe de génération en génération, mais elle nous ouvre aussi à d'autres cultures. La culture peut être considérée comme un vecteur qui lie des individus du monde entier, où chacun tente d'en apprendre plus sur l'autre.

L'action culturelle en Belgique peut également être vue comme un moyen de recréer des liens entre la population et sa culture, à l'heure où l'hypercommunication à l'international peut nous faire perdre des caractéristiques matérielles ou immatérielles propres à notre culture.

### NOTE À MOI-MÊME

La définition de la culture est personnelle, c'est-à-dire qu'elle varie en fonction des croyances de chacun. La culture peut très bien représenter la sauvegarde des coutumes pour certains et le partage de celles-ci pour d'autres.



## MA DÉFINITION DE LA CULTURE

La culture est un langage universel dans la transmission de messages. Elle permet de casser la barrière de la langue par l'art, car oui, l'art est un moyen d'expression à part entière. Et cet art est au service des missions qu'a la culture, comme la réflexion sur le monde ou la construction d'opinions, mais aussi la transmission et la défense de valeurs.



Il est important pour moi de différencier culture et action culturelle dans le sens où la culture n'est pas toujours non lucrative. La culture est un champ d'action quelconque (la musique, le théâtre), alors que l'action culturelle est le procédé qui amène les gens vers la culture.

La grande différence réside dans le fait que l'on peut faire de la culture de manière lucrative (un blockbuster américain, des artistes en tournée comme Gims), mais que l'action culturelle, elle, aura toujours un but non lucratif, son objectif premier étant de propager la culture au plus grand nombre d'individus.

Je finirai par dire que la culture et l'humain sont indissociables : l'humain crée la culture, mais la culture construit l'humain.

### NOTE À MOI-MÊME

La culture peut se faire par tous, pour tous, en tout lieu et en tout temps. Elle permet de défendre des causes et des valeurs. Les disciplines et supports sont infinis tout comme les lieux dans lesquels elle s'exerce.

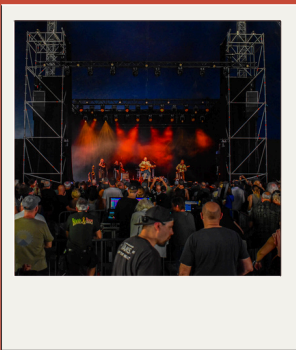
# ÇA SERT À QUOI LA CULTURE?

## SE FORGER UNE IDENTITÉ PERSONNELLE ET COLLECTIVE.

De par sa culture, un groupe ou un individu se différencie des autres groupes/individus. La culture permet également la formation de groupes sociaux, de par la ressemblance entre les individus et surtout la formation d'une identité personnelle, au travers de l'histoire et des traditions de sa culture.

Les fonctions de la culture en lien avec cela sont :

- L'ouverture au monde, aux autres cultures et au monde qui nous entoure
- L'identification à un groupe ou à un ensemble de coutumes et habitudes liées à la culture
- La transmission de valeurs importantes pour un groupe ou des individus (comme nos parents)

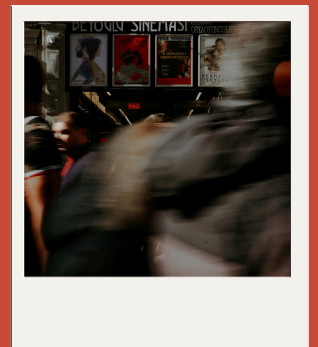


## COMPRENDRE LE MONDE QUI NOUS ENTOURE

la culture permet une réflexion sur le monde qui nous entoure et ouvre des portes qu'un individu seul n'aurait pas pensé à ouvrir.

Les fonctions de la culture en lien avec cela sont :

- Éducative : elle donne les clés pour comprendre le monde dans lequel nous vivons et les enjeux
- Sensibilisation à des problématiques sociétales, à tous les événements tragiques qui peuvent se passer dans le monde
- Le devoir de mémoire, vis-à-vis des injustices de ce monde qui ont ou ont eu lieu



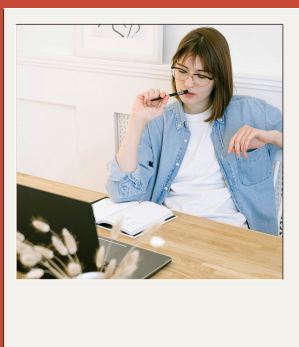
Source: Canva

## DÉVELOPPER UN ESPRIT CRITIQUE ET UNE PENSÉE PERSONNELLE

La culture permet de s'exprimer, mais aussi de faire réfléchir sur la société à travers des actions qui permettront à l'individu de se questionner sur lui-même et sur le monde qui l'entoure.

Les fonctions de la culture en lien avec cela sont :

- Développer un esprit critique en se faisant une opinion propre des sujets sociétaux abordés dans l'action culturelle et la culture
- Citoyenne : nous apprenons à être un bon citoyen, un CRACS (Citoyens Responsables, Actifs, Critiques et Solidaires)
- Provoquer la réaction et permettre à l'individu de réfléchir par lui-même aux émotions qu'il peut ressentir et à ses valeurs
- S'interroger, amener à la réflexion sur le monde et se créer son propre libre arbitre



Source: Canva



## LES FONCTIONS DE LA CULTURE EN TANT QU'ART

Le divertissement : tout simplement permettre aux gens de se changer les idées, de sortir avec des connaissances et de prendre du bon temps, tout seul ou accompagné.

Le développement artistique et esthétique : permettre aux individus de s'exprimer via l'art et de faire passer des messages.

### NOTE À MOI-MÊME

Il est important de préciser que chaque manifestation culturelle permet de remplir bien plus qu'un seul objectif parmi ceux notés ci-dessus. Cette liste est d'ailleurs non exhaustive : la culture a une infinité de fonctions. Généralement, la culture est tout cela à la fois.

## CONCLUSION

La culture sert à mieux comprendre le monde, tout en formant les gens à essayer de devenir de bons citoyens. La culture permet à la fois de s'identifier à un groupe, mais également à penser par soi-même en se forgeant une opinion propre et des idées personnelles. Elle permet de découvrir le monde mais aussi de faire découvrir son monde à d'autres personnes (via la démocratie culturelle notamment).

La culture est également un moyen de dénoncer ou de faire passer un message, peu importe à qui nous nous adressons et comment nous le faisons. Cela peut être par les mots, le chant, le théâtre ou bien d'autres. La culture est un langage universel, ce pourquoi elle est primordiale dans le lien que nous avons avec le monde entier et la compréhension de celui-ci.

Pour illustrer mes propos, dans le spectacle Sarab, les circassiens arrivent à nous transmettre une multitude de messages et d'émotions, seulement à travers des scènes théâtrales et des acrobaties.

Tandis que lors du spectacle R.Osa, l'artiste réussit à toucher les gens, à sensibiliser son auditoire sur certaines thématiques importantes dans notre société, telles que le jugement. Et bien sûr, ce spectacle fait réfléchir et permet aussi de se remettre en question. L'artiste se bat pour une cause, et faire passer des messages via l'art, c'est parfois la meilleure façon d'engager une réflexion sur la société et sur soi-même.

# MON LEXIQUE



## La médiation culturelle

C'est ouvrir des portes, vulgariser l'art, créer un échange et du lien entre le public et l'œuvre et susciter le débat entre les gens.

## Démocratie culturelle

La culture par tous. L'envie que chacun puisse être créateur de la culture et puisse la transmettre à son tour.

## Démocratisation culturelle

La culture pour tous. Ouvrir les portes de la culture au plus grand nombre de gens possible. Faire que tout le monde puisse avoir droit et accès à la culture, en gommant les différences sociales.

## La décentralisation

Amener la culture aux gens isolés, dans les lieux isolés qui ne disposent pas toujours d'infrastructures adéquates pour le bon déroulement de l'action culturelle.

## Un CRACS

Un citoyen responsable, actif, critique et solidaire. L'idée est de rendre les individus acteurs pour leur permettre d'avoir les outils pour décrypter le monde et acquérir leur esprit critique. Un CRACS peut par après, à son tour, sensibiliser les gens sur différents sujets pour qu'ils deviennent à leur tour des CRACS.

## Une ASBL

Association sans but lucratif. Une grande partie des structures culturelles affiliées à la Fédération Wallonie-Bruxelles sont des ASBL, c'est-à-dire qu'elles travaillent avec et pour les citoyens afin de garantir l'exercice des droits culturels par tous et pour tous.

## Résidence d'artistes

Lieu mis à disposition d'artistes par des associations culturelles lors de la création de leur spectacle, afin qu'ils puissent s'entraîner et vivre ensemble sans occasionner de frais exorbitants.

## Maison de jeunes

Une ASBL ouverte à tous les jeunes de 12 à 26 ans qui respecte les droits de l'homme et favorise le développement citoyen. Son accès est gratuit et elle dispose d'une équipe d'animation et d'une infrastructure adaptées pour accueillir des jeunes et organiser des activités.

## Dossier pédagogique

dossier fourni par les artistes aux organes culturels qui les accueillent afin que ceux-ci puissent au mieux préparer la venue des artistes. Il est également utilisé pour préparer des activités de médiation culturelle avant ou après le spectacle.

# MON LEXIQUE



## Éducation permanente

Une démarche culturelle visant à développer la citoyenneté active, c'est-à-dire la participation à la vie citoyenne ainsi que l'esprit critique et la capacité à pouvoir se questionner à propos du monde qui nous entoure. La démocratisation et la démocratie culturelle se déploient grâce à des démarches d'éducation permanente en favorisant des rencontres et en amenant les citoyens à s'engager dans des actions.

## Décret PECA

Parcours d'éducation culturelle et artistique. Issu d'un décret de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ce décret contient deux parties distinctes :

- Le parcours PECA a pour but d'encourager les élèves à sortir et à vivre des expériences culturelles au travers d'activités scolaires.
- Le cours d'éducation culturelle et artistique fait également partie de ce décret et poursuit les mêmes missions que le parcours PECA.

## Art de la scène

champ d'action des domaines d'expression artistique dont la réalisation fait appel à des artistes, des techniciens et des artisans, et dont la finalité est une forme de spectacle vivant devant des spectateurs. Dans les arts de la scène, il y a la musique, les arts du cirque, de rue et forains, sans oublier le théâtre et les spectacles d'humour.

## Contrat-programme

Sorte de contrat entre la Fédération Wallonie-Bruxelles et toute infrastructure culturelle. Ce contrat-programme permet l'obtention de subsides pour les infrastructures culturelles par la Fédération Wallonie-Bruxelles en échange de la rédaction d'un programme sur 5 ans et du respect de celui-ci grâce aux fonds octroyés.

## Animateur socioculturelle

Personne permettant l'émancipation culturelle et sociale du citoyen en lui permettant un échange avec d'autres citoyens tout en le sensibilisant à la culture. Les animations socioculturelles sont garanties par des animateurs qui doivent trouver des moyens toujours plus pédagogiques d'augmenter la participation citoyenne. Ces animations peuvent être de la médiation culturelle, de l'éducation permanente et permettre le développement de citoyennetés actives.

## La Politique culturelle

C'est l'ensemble des décisions qui sont prises par un gouvernement afin de protéger et développer la culture au sein d'un pays. Mais il est important de noter que parfois, les politiques culturelles mettent des bâtons dans les roues à cette émancipation culturelle. En général, les politiques culturelles incluent la promotion de la culture, l'aide aux infrastructures culturelles ainsi que la mise en place de droits pour la culture et ses artistes, et pour les citoyens au niveau de l'accès à la culture.

## Ce décret a plusieurs objectifs :

Améliorer les résultats scolaires

Aider la société à s'adapter au vingt-et-unième siècle

Rencontrer, connaître, expérimenter la culture

Entreprendre les changements nécessaires pour porter tous les élèves vers l'excellence

# LES FORMES QUE PEUVENT PRENDRE LA CULTURE

## LES DISCIPLINES

Il y a presque autant de hobbies/passion qu'il y a de disciplines culturelles. La culture est partout, tout le temps, et s'applique à bon nombre de domaines. Je vais donc vous parler des disciplines que j'ai pu rencontrer au cours de mes expériences culturelles. Aucune discipline culturelle n'est enfermée dans une case. La culture, au sein d'une même discipline, peut prendre plusieurs formes.

### A. Les arts du cirque

Dans l'imaginaire collectif, le cirque est souvent vu comme une discipline purement récréative. Mais le spectacle que nous avons vu, Sarab, casse les clichés. Dans ce spectacle, nous avons vu les arts du cirque au service du récit. Les acrobaties ont accompagné le spectacle et, plus que de faire simple figure, les artistes ont raconté une histoire, leur histoire.

### B. La musique

Au travers du Roots and Roses festival à Lessines, j'ai découvert le rock. Le festival remplit parfaitement son rôle culturel puisqu'il met en avant un style musical qui se perd tout en le rendant accessible à tous. En effet, le festival, orchestré par le centre culturel de Lessines, pratique des prix démocratiques, avec comme mission la culture pour tous, mais également la découverte d'un genre musical moins populaire chez nous.

### C. Le théâtre

C'est l'une des premières disciplines que les élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles découvrent en général. Le théâtre peut prendre plein de formes (dramatique, de marionnette et bien d'autres), ce qui lui permet d'être universel et de pouvoir parler à tout le monde. Par conséquent, Le théâtre est une pièce angulaire de la découverte de la culture en Belgique.

*Dans cette partie, nous parlerons des disciplines, des lieux, des publics et des activités que j'ai eu la chance de croiser durant mon stage au Centre culturel René Magritte et pendant mon cursus.*



Source: Canva

## D. Les arts visuels

On les découvre souvent sous forme d'expositions, mais les arts visuels (comprenant la photo, la peinture, la vidéo, etc.) ont la particularité de pouvoir se pratiquer très facilement. Ils sont donc un outil parfait de démocratie culturelle. Qui n'a pas un vieux téléphone ou quelques pots de peinture et des feuilles chez lui ?

## E. Le patrimoine

Le patrimoine, ce ne sont pas seulement de vieux bâtiments inoccupés qui n'ont d'autre fonction que d'être des musées. C'est l'histoire d'un groupe d'individus, au travers de l'histoire, mais aussi du patrimoine immatériel comme la cuisine par exemple. Nous grandissons avec le patrimoine et c'est lui qui parle le mieux de notre passé.

## LES LIEUX

La culture peut se faire partout et tout le temps. Par conséquent, tout lieu peut devenir un lieu où s'exerce la culture.

Comme découvert durant une de nos nombreuses expéditions de l'année, la culture va partout où elle peut s'établir. Elle peut être dans une église, une école, une maison de repos ou même au sein des hôpitaux, comme le CHwapi.

Bien évidemment, ces lieux sont souvent temporaires. Il existe des lieux culturels qui sont complètement dédiés à la culture.

### A. Les centres et maisons culturelles

Ce sont les épices de la culture en FWB. Ils sont majoritairement considérés comme les lieux où l'on crée la culture, mais pas seulement. Il y a régulièrement des activités dans les centres et maisons culturelles, comme des expositions temporaires, mais aussi de la médiation culturelle et des stages pour enfants.

### B. Les salles de spectacle

Indispensables aux arts de la scène, elles sont souvent un lieu de rencontre entre le public et la culture. Les salles de spectacle permettent aux arts de la scène de pouvoir s'exprimer à l'aide de la lumière et des effets sonores notamment.



Source: Canva

### C. Les musées, galeries et bibliothèques

Lieux d'exposition et d'échange, les musées et galeries sont aussi des lieux de médiation culturelle, où artistes et visiteurs peuvent échanger. Les bibliothèques, en plus d'être des lieux de partage, sont également des lieux où l'on rencontre facilement la culture. C'est d'ailleurs le lieu culturel par excellence, puisqu'il allie proximité et praticité avec le citoyen.

## LES PUBLICS

La culture touche tout le monde, le public de la culture va des tout-petits jusqu'aux seniors. L'objectif même de la culture est de la faire vivre au plus large public possible. Tous les êtres humains sont des publics de la culture. Mais il y a quelques publics segmentés sur lesquels il est intéressant de se pencher.

### A. Les publics scolaires

Le public scolaire est l'une des principales préoccupations des infrastructures culturelles. Comme j'ai pu le découvrir lors de mon stage de première année au CC René Magritte de Lessines, le but pour les infrastructures culturelles est de sensibiliser les individus à la culture dès le plus jeune âge. Le public scolaire et le jeune public constituent dès lors le cœur de cible de la culture, puisqu'ils constituent les fondements de la formation culturelle des futurs citoyens.



Source: Canva



Source: Canva

### B. Les personnes défavorisées

Dans sa philosophie de démocratisation culturelle, la culture se veut ouverte à tous. Par conséquent, le public défavorisé constitue un défi pour la culture. En effet, la culture met tout en œuvre pour s'ouvrir à tout le monde et aussi aux personnes sans moyens. C'est pour cela que les prix pratiqués par la culture sont des plus démocratiques. La culture est une chose dont personne ne peut se passer, voilà pourquoi elle doit être accessible à toutes et à tous.

### C. Les éloignés de la culture

Contrairement aux adeptes de la culture, qui sont relativement faciles à convaincre, la culture a un autre combat : les personnes éloignées de la culture. Évidemment, le but de la culture n'est pas d'obliger les gens à venir aux événements culturels, mais bien de leur ouvrir toutes les portes, pour que le refus de voir et de pratiquer la culture soit un choix et non une fatalité. Parmi les portes à ouvrir, on retrouve :

- Le prix relativement bas, pour permettre aux gens peu aisés de faire de la culture
- La décentralisation, pour aider à exporter la culture dans les lieux isolés
- Et plein d'autres facteurs qui seront développés dans le chapitre 5

# LES ACTIVITÉS

Il y a une multitude d'activités qui peuvent aider au développement de la culture, et c'est à nous, animateurs culturels, d'être toujours plus ingénieux.

Il y a des activités en tant que telles, comme un spectacle ou une visite. C'est-à-dire une activité où l'on rencontre les artistes au travers de leur moyen d'expression.

Mais il y a également des activités avant ou après la rencontre culturelle, qui ont pour but d'éclairer les individus sur la signification réelle de X ou Y manifestation culturelle.

## A. Le conditionnement

Dans certains cas, il y a une médiation avant le spectacle, que l'on appelle le conditionnement, qui sert à préparer l'individu à ce qu'il va voir. Ce conditionnement est souvent effectué lorsque le spectacle parle d'événements historiques, mais le besoin d'explication en préambule dépend de l'âge et du milieu social du public.

## B. La médiation post-spectacle

La médiation post-spectacle est utile pour que le public puisse s'exprimer vis-à-vis du spectacle, avec des dessins ou de petits mots. Et c'est encore mieux si l'artiste peut être présent, car, même si nous comprenons certaines choses, l'artiste, lui, connaît son spectacle comme personne.

## Précision

Il est important de noter que ce genre d'initiatives se fait le plus souvent avec le public scolaire, car l'infrastructure scolaire a plus de facilité pour donner du temps aux animations culturelles.

Ce qui est l'exact opposé des séances dites tout public, où les gens ont plus de mal à libérer du temps pour la représentation culturelle et pour une activité avant ou après le spectacle.

Ces activités, organisées avant ou après les représentations ou visites, permettent une médiation culturelle, c'est-à-dire une création de lien entre l'artiste et le public, au détour d'une clarification avant ou d'une séance d'expression après. Elles permettent de mieux comprendre l'artiste et, par conséquent, une meilleure transmission de la culture.



# LES DROITS CULTURELS

## FAISONS LE POINT


Pour pouvoir participer de manière active à la société et la comprendre, l'accès à la culture est fondamental. C'est pour cela que, dans notre pays, c'est un droit. Nous avons le droit à une éducation culturelle, dès le plus jeune âge. Par conséquent, l'éducation nationale est un bon moyen de sensibiliser à la culture. C'est également un devoir pour notre pays de permettre à chacun de se constituer une identité politique, culturelle et sociale.

L'État est même un acteur majeur de la culture et de son accès. Grâce aux subventions (de centres culturels, d'ASBL et même d'artistes), et aux diverses initiatives de l'État (le catalogue Art et Vie par exemple), la culture peut vivre et se propager dans notre pays. L'Union européenne, quant à elle, joue un rôle de facilitateur dans la coopération culturelle entre États et permet à tous les États membres de se coordonner dans leurs missions culturelles.

## L'ÉPANOUISSEMENT CULTUREL DANS LA CONSTITUTION BELGE.

À la base, la politique culturelle a surtout été créée afin de garder une identité nationale. Mais au fur et à mesure, les politiques culturelles ont été orientées vers la démocratisation culturelle : l'idée de permettre à tous d'accéder à la culture. La démocratie culturelle s'est ensuite étendue aux différents domaines de l'action culturelle pour fonder un tout nouvel objectif et une toute nouvelle orientation : le développement de la créativité de chaque citoyen.

**Ce développement de l'accès à la culture en Belgique, c'est une transformation en 3 points clés :**



**Exclure le fait que la culture est réservée à une seule tranche de la population. L'objectif est donc clair : rendre la culture accessible à tous, même aux classes moins aisées, et transformer l'image de la culture en quelque chose d'accessible.**



**La culture est indissociable du développement du citoyen. Elle est donc également indissociable de l'accès à l'enseignement.**



**Et enfin, nous vivons dans des démocraties multiculturelles, et la culture donne des clés indispensables afin de faciliter la compréhension entre tous les citoyens.**

C'est donc sur ces bases que l'article 23 de la Constitution belge proclame un droit à « l'épanouissement culturel et social ». Avant cela, l'article 15 du Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels énonçait déjà le « droit de chacun de participer à la vie culturelle », et qu'à cette fin, l'État devra « respecter la liberté aux activités créatrices » et « assurer le maintien, le développement et la diffusion de la culture ». En clair, l'État a 2 missions principales :

**Donner droit à des actions permettant l'accès à la culture, tout faire pour que chaque citoyen y ait accès et faire tout ce qui est en son pouvoir pour permettre aux citoyens de s'exprimer et de pratiquer la culture**

**Donner accès à des libertés culturelles (droit à la liberté d'expression, à la protection des créations de citoyens), afin de régir la culture et de protéger ses pratiquants.**

Plus que de simples règles écrites dans un livre, les droits culturels sont des droits fondamentaux qui peuvent être invoqués devant un tribunal et ce sont des droits dont chaque citoyen belge peut jouir.

Dans la partie 5 de ce manuel, nous aborderons le non-accès à la culture et tout ce qui est mis en place pour que tout un chacun puisse accéder à des événements culturels.

## LES DROITS CULTURELS DONT NOUS JOUISSONS

Dès à présent, nous allons passer en revue les principaux droits culturels dont jouissent les citoyens belges. Il faut savoir que nos principaux droits culturels sont tirés de la Déclaration de Fribourg de 2007. On admet que les droits culturels en Belgique sont :

**Liberté artistique :** droit de s'exprimer, de créer et de diffuser ses œuvres.

**Accès à la culture :** droit fondamental qui permet à chaque citoyen belge d'avoir accès à la culture, que ce soit économiquement (avec des tarifs préférentiels), physiquement (grâce à la décentralisation ou à des aménagements territoriaux) ou intellectuellement (grâce à la médiation culturelle).

**Participation à la culture :** droit de chaque citoyen à pouvoir créer librement et participer activement à la vie culturelle.

**Liberté de choix en matière culturelle :** droit de pouvoir choisir librement ses appartenances culturelles tout en respectant celles des autres.

**Le droit de participer à la prise de décision en matière politique ou de programmation culturelle :** droit permettant aux citoyens d'avoir leur mot à dire dans les décisions en matière de programme culturel ou d'activités culturelles. Cela permet à la culture de pouvoir s'adapter aux citoyens.

**Conservation et promotion des patrimoines culturels :** droit de pouvoir maintenir, développer et promouvoir son patrimoine et sa culture, ainsi que de connaître son histoire et sa propre culture.

# LA MISE EN ŒUVRE DES DROITS CULTURELS

Comme pour tout droit, il est intéressant de savoir s'ils sont appliqués, s'il y a des manquements et s'ils sont respectés au sein de notre pays.

## Les droits culturels dans les tribunaux

En Belgique, le constat est clair : les droits culturels ont du mal à trouver leur place dans les tribunaux. Voici pourquoi :

**1** Les États n'augmentent pas la justiciabilité des droits culturels (c'est-à-dire la précision d'une loi pour qu'elle soit applicable par un juge), afin d'éviter que le pouvoir judiciaire s'empare des questions de justice sociale et pour laisser le Parlement déterminer les politiques publiques et les choix budgétaires, et non les juges, explique Laurence Burgorgue-Larsen. Il est donc difficile pour un citoyen de saisir un juge au nom du droit à participer à la vie culturelle.



Il y a donc un étroit malentendu et la justice ne sait pas trop si le droit à l'accès à la culture est un droit de liberté individuelle (droit de...) ou un droit qui demande une action de l'État (droit à...).

**2** En Belgique, ce sont les communautés qui gèrent la culture et, par conséquent, des politiques différentes en fonction des communautés ont tendance à créer une approche non uniforme des droits culturels et, par conséquent, des tribunaux qui y sont implantés.

**3** Pour les tribunaux, la culture est aussi une notion encore beaucoup trop abstraite. Le droit requiert des éléments concrets : le droit à l'accès à la culture reste flou et les juges ne peuvent pas l'appliquer comme il le faudrait.



**Au niveau de la mise en œuvre des droits culturels de manière physique et concrète,** ce sont principalement les problèmes de budget qui sont à la base de la non-application des droits culturels sur le territoire de notre pays.

D'après Le Soir et StuuT Info, la réforme du budget a eu des conséquences sur la culture. Prenons l'exemple de la Médiathèque nouvelle (institution culturelle belge majeure qui gère une vaste collection de médias : livres, DVD, CD), qui ne sera plus subsidiée à partir de 2027. En plus de faire disparaître un lieu unique d'archives de médias et de ressources variées permettant la consultation et l'emprunt des médias, les accès aux livres, aux DVD et aux CD seront donc encore plus compliqués par cette mesure, d'autant que les points de service locaux à Schaerbeek et à Uccle vont également fermer.



Source: médiathèque nouvelle

## LES INITIATIVES POUR LES DROITS CULTURELS

Heureusement, diverses initiatives sont mises en place afin de permettre l'accès à la culture et la participation culturelle.

### Les initiatives de démocratie culturelle

#### Les Gyghos au centre culturel René Magritte

Tous les ans, une troupe de théâtre, composée d'artistes amateurs, se produit durant un ou deux week-ends au centre culturel René Magritte. La particularité de cette pièce est qu'elle est intégralement jouée en patois local. De cette façon, la troupe amateur de la région fait perdurer la tradition du patois local à travers une pièce de théâtre faite par des citoyens pour des citoyens.



Source: CC René Magritte

#### La musique chez Masure 14

Masure 14 est une maison de jeunes située à Tournai. Chaque semaine, elle organise deux après-midis consacrées au rap et aux autres types de musique, afin que de jeunes talents en herbe puissent venir s'exercer devant un public dans une infrastructure adaptée. Cela permet aux jeunes de pouvoir s'exercer mais également de pouvoir, le temps d'une prestation, partager leur musique avec d'autres passionnés. À travers cette initiative, certains jeunes produisent de la culture à destination d'autres jeunes, venus simplement écouter les différents styles de musique qui se succèdent chez Masure 14.



Source: Masure 14

**GRATUIT**

## Les initiatives de démocratisation culturelle

### La gratuité des musées le premier dimanche de chaque mois

Cette initiative est une initiative générale commune à tous les musées de la Fédération Wallonie-Bruxelles participant. Le premier dimanche du mois, les musées sont gratuits, notamment à Mons, Tournai et Bruxelles. De cette manière, la culture est rendue accessible à tout le monde, et le budget que le citoyen consacre à la culture n'est pas un frein à sa venue.

### Le Roots&Roses Festival de Lessines

Tous les ans, le 1er mai, le centre culturel René Magritte organise le Roots&Roses Festival. C'est un festival spécialisé dans le rock et les genres musicaux américains, et c'est une initiative de démocratisation culturelle pour deux raisons :

Premièrement, il permet une ouverture sur une culture qui n'est pas tant reconnue en Belgique : le rock.

Deuxièmement, les prix appliqués pour ce festival sont deux à trois fois moins chers que les prix d'entrée de festivals classiques.

En résumé, cette initiative permet aux citoyens d'avoir un accès plus facile à une culture très peu reconnue et médiatisée en Belgique.



### Les bibliobus

Le bibliobus est un concept simple : embarquer des livres dans un bus mobile afin de permettre de faire venir une bibliothèque directement dans les écoles. Cela permet de toucher plus facilement les écoles dites « isolées » en permettant à leurs élèves d'avoir accès à la culture des livres, des BD et des romans.



Source: DH.net

# LE NON-ACCÈS À LA CULTURE

Dans la partie précédente, nous avons parlé des **droits culturels et de la complexité de leur mise en œuvre**. Nous avons surtout parlé des facteurs institutionnels, tels que la vision des cours et tribunaux et le rôle que le gouvernement joue dans le budget culturel. Ces facteurs limitent les initiatives culturelles.

À présent, nous allons parler des freins à l'accès à la culture. **Un frein à l'accès à la culture, c'est tout ce qui empêche, limite ou décourage une personne de participer à la vie culturelle, même quand l'offre existe.**

## Les freins économiques

Une partie de la population souffre de la précarité. De ce fait, le prix des billets et les coûts indirects liés à la pratique culturelle, tels que les transports, les gardes d'enfants ou la restauration, sont des freins à l'accès à la culture. Ces personnes précaires n'ont pas la possibilité de dépenser de l'argent dans la culture. Quant aux personnes issues de la classe moyenne, elles le pourraient éventuellement, mais ce n'est pas une priorité face aux autres dépenses qui paraissent plus essentielles.

**Exemple** : un spectacle qui serait programmé dans un centre culturel à un prix élevé.

**Solution** : il existe des solutions comme l'entrée au musée gratuite le premier dimanche du mois ou des réductions pour les étudiants et les personnes en situation de précarité financière, mais aussi les cagnottes solidaires (MCATH).

## Les freins sociaux et éducatifs

Certains individus n'ont jamais été familiarisés à la culture. Que ce soit à cause du système scolaire ou à cause de leur éducation privée, ces individus ne se sentent pas légitimes de pratiquer la culture. Au niveau du système scolaire, des choses sont mises en place, comme le décret PECA, afin que la culture soit connue et reconnue par tous, dès le plus jeune âge. Du côté de l'éducation privée, c'est-à-dire les liens familiaux, nous ne naissons pas tous avec le même capital culturel. En effet, il est prouvé via des études de psychologie que l'individu a tendance à reproduire un schéma social. C'est-à-dire que si sa famille n'est pas vraiment intéressée par la culture et ne fait pas le pas d'essayer d'en apprendre davantage, l'individu ne le fera pas non plus. C'est ce système de transmission familiale que les acteurs culturels tentent d'enrayer.

**Exemple** : l'opéra. Beaucoup de gens ne vont pas à l'opéra car ils pensent que cette activité est réservée à un public de personnes aisées.

**Solution** : comme expliqué dans le paragraphe précédent, le décret PECA vise déjà à sensibiliser aux freins sociaux et éducatifs. La principale solution est de pousser les centres culturels à sensibiliser à la culture pour essayer de changer les schémas sociaux.

## Les freins géographiques

Le plus souvent, la culture est concentrée dans les zones urbaines et les différentes villes d'une région. Par exemple, Tournai peut être considérée comme le principal pôle culturel de la Wallonie picarde. Mais cette centralisation dans les grandes villes diminue grandement l'accès à la culture pour les habitants des zones rurales. Non seulement l'offre culturelle est limitée par les infrastructures présentes dans les villages, mais également par le budget culturel de ceux-ci. De plus, le petit nombre d'habitants limite fortement la marge de manœuvre des centres culturels. L'offre est donc limitée en campagne, mais la mobilité vers les villes où s'exerce la culture est également un problème. L'offre de mobilité est très vite réduite si l'on ne possède pas de voiture, et dans tous les cas, se déplacer coûte cher : le frein géographique devient un frein économique.

**Exemple :** il est plus compliqué pour les personnes habitant dans les zones rurales d'accéder à des spectacles nécessitant un théâtre par exemple.

**Solution :** l'adaptation de spectacles dans des salles plus petites semble compliquée. Néanmoins, on pourrait imaginer un système de transport gratuit qui permettrait aux spectateurs des zones rurales de venir en ville sans forcément devoir dépenser de l'argent dans des moyens de locomotion.

## Les freins de non-diversité

En lien direct avec les freins sociaux et éducatifs, énormément de gens voient la culture comme élitiste, intellectuelle, voire ennuyeuse. Il est vrai que la programmation culturelle peut parfois être peu représentative de la diversité sociale dans un pays tel que la Belgique. De plus, certains langages, codes et références propres à la culture sont parfois excluants pour les gens qui ne les connaissent pas. Tous ces facteurs ne font qu'aggraver la vision élitiste que les individus ont de la culture.

**Exemple :** on pense souvent à tort que la peinture est un art élitiste ou intellectuel. De plus, quand on regarde la programmation des centres culturels, on a l'impression que rien n'est adapté à nous.

**Solution :** il serait intéressant de créer des activités de médiation pour montrer que n'importe qui peut faire de la peinture par exemple, et d'utiliser des mots plus simples lors de l'explication d'un programme de centre culturel. Un vocabulaire trop soutenu peut faire paraître la culture comme élitiste et intellectuelle. Une autre possibilité pourrait également être d'élaborer le programme culturel de l'année en collaboration avec les citoyens.

### NOTE À MOI-MÊME

Cette liste de freins est non exhaustive. J'aborde seulement les freins qui sont, pour moi, les plus susceptibles d'empêcher l'accès à la culture.

## Les freins linguistiques

Un peu plus spécifique à la Belgique, le frein linguistique est néanmoins un frein majeur, surtout proche de la frontière entre la Flandre et la Wallonie. La séparation entre les communautés linguistiques est claire et l'offre culturelle est parfois cloisonnée entre néerlandophones et francophones. De ce fait, un néerlandophone habitant en Wallonie ou proche de la frontière aura très peu de possibilités culturelles. Il va de soi que cette situation est la même avec les personnes issues de l'immigration, notamment.

**Exemple :** le centre culturel de Lessines, par exemple, est près de la frontière et, par conséquent, son public est segmenté. Le centre n'arrive pas vraiment à trouver dans sa programmation des spectacles et des concerts qui peuvent plaire aux deux communautés. Par conséquent, le centre a parfois du mal à remplir ses événements.

**Solution :** il n'y a pas de solution à proprement parler. Néanmoins, on pourrait penser à regrouper des spectacles ou concerts entre plusieurs centres culturels afin que la jauge puisse se remplir plus facilement et permettre au public néerlandophone et francophone de plus facilement trouver des activités adaptées à sa langue.

## Le manque de temps

Le dernier frein est un frein qui peut toucher tout le monde. En effet, la société est de plus en plus rapide et nous avons de moins en moins de temps à consacrer à des activités externes. Les horaires de travail sont de plus en plus contraignants, même le week-end, et la fatigue liée aux emplois précaires ou aux horaires décalés peut peser dans la balance. La vie familiale est également peu compatible avec certaines offres culturelles.

**Exemple :** comme évoqué précédemment, le simple fait d'avoir des enfants peut diminuer de manière exponentielle le temps que nous pouvons consacrer à la culture.

**Solution :** pour ce qui est du manque de temps général, les centres culturels ne peuvent pas faire grand-chose. Mais pour ce qui est, par exemple, du manque de temps lié aux enfants, on pourrait imaginer qu'en parallèle de concerts, d'expositions ou de représentations artistiques, des activités culturelles pour les enfants soient programmées, afin de permettre aux membres d'une même famille de consommer la culture différemment en même temps. Pour ce qui est des étudiants, le décret PECA vise à augmenter le temps d'activité culturelle pendant l'année scolaire, en prenant la majorité de ce temps durant les heures de cours. Il serait peut-être intéressant d'adapter ce décret aux études supérieures également.

# LE PORTRAIT

## QUEL EST LE PROFIL D'UN ANIMATEUR SOCIOCULTUREL ?

### A. Compétences morales

Un animateur socioculturel doit être quelqu'un qui s'intéresse à la culture. Son rôle est de transmettre la culture. Par conséquent, il faut qu'il soit animé par la culture pour pouvoir la transmettre avec passion.

La majorité du travail d'un animateur socioculturel est avec les individus. Il doit donc développer des compétences directement liées à la communication : pédagogie, écoute, capacité à s'exprimer à l'oral, ... Toutes ces compétences sont importantes dans la transmission du message.

Il doit aussi être ouvert à la discussion, et il faut que les individus n'aient pas peur de lui parler. Il doit être enthousiaste et donner envie aux individus d'en savoir plus. Il doit également être créatif dans la façon d'aborder un sujet et de concevoir une animation.

Un bon animateur socioculturel est aussi quelqu'un d'informé. D'une part pour pouvoir aisément parler de l'actualité avec les gens, mais également pour pouvoir concevoir des animations adaptées en fonction du contexte d'un spectacle ou de l'actualité.

### B. Compétences organisationnelles

L'animateur socioculturel doit acquérir certaines compétences afin de pouvoir créer des animations adaptées au public et au contexte.

Tout d'abord, il doit faire preuve de créativité afin que son animation ne soit pas simplement une animation. Il doit y ajouter de l'originalité, un supplément d'âme.

Ensuite, un animateur socioculturel doit pouvoir gérer tout le côté organisationnel d'une animation : budget, locaux, différentes techniques d'animation en fonction du support et recherche éventuelle de partenaires.

De nos jours, l'animateur socioculturel doit savoir tout faire. Comme j'ai pu le voir sur mon lieu de stage, en plus de son travail de médiation et de programmation, il doit savoir communiquer sur les réseaux sociaux, créer des supports comme des vidéos, des photos ou des publications afin de faire rayonner les activités que le centre culturel met en avant.

Finalement, il doit connaître les règles d'hygiène et de sécurité et les mettre en œuvre. Il doit également se mettre sur la même ligne directrice que les budgets qui lui sont alloués pour ses différentes activités.

Un projet socioculturel est porteur de valeurs sociales et humanistes. Il est primordial que l'animateur veille à une bonne dynamique de groupe et à de la bienveillance au sein de celui-ci. En plus de toutes les qualités mentionnées, l'animateur socioculturel doit savoir motiver et donner de l'énergie, être le moteur du projet qu'il met en place.

## QUELS SONT LES RÔLES DES ANIMATEURS SOCIOCULTURELS ET QUEL EST LEUR TRAVAIL AU QUOTIDIEN ?

Les principaux rôles d'un animateur socioculturel sont de susciter la curiosité et d'ouvrir des portes. Il a également pour objectif de stimuler la création et de créer une réflexion dans le développement citoyen des individus.

Les animateurs socioculturels peuvent travailler dans plusieurs structures : des maisons de jeunes, des centres culturels, des théâtres, des musées, etc. Pour parler du travail au quotidien d'un animateur culturel, je vais me référer à mon expérience de stage.

Le travail d'un animateur socioculturel est avant tout de créer un programme. C'est-à-dire qu'il va lui-même choisir les représentations artistiques en fonction du public qu'il couvre et ce pour la période d'une année. Les spectacles sont choisis en fonction de l'attrait des spectateurs, de la qualité du spectacle mais aussi en fonction du budget (un spectacle qui pourra remplir une salle de 200 personnes sera plus vite sélectionné qu'un spectacle qui ne peut contenir que 50 personnes).



Ensuite, l'animateur socioculturel va prévoir une médiation en fonction de la nécessité ou non de celle-ci. Comme expliqué plus tôt dans ce guide, il peut prévoir une animation post-spectacle afin de faciliter la compréhension du spectacle, ou une animation après spectacle afin de pouvoir laisser s'exprimer les spectateurs sur ce qu'ils ont vécu. Les médiations se font également avec l'artiste, quand cela est possible.

Enfin, l'animateur socioculturel doit remplir une petite fiche avec tous les points forts et les points faibles du spectacle et de l'animation pour pouvoir garder une trace de celle-ci. Il fait également suivre au public du spectacle des photos de la médiation et du spectacle et les éventuels bricolages ou autres que les spectateurs ont faits en amont ou en aval du spectacle.

Au centre culturel de Lessines, l'animateur socioculturel se servait également des publications sur le Facebook du centre culturel scolaire afin de faire rayonner la médiation et le spectacle le plus possible.

Au vu de mon expérience de stage, il est clair qu'une grande majorité du public culturel et celui soumis à la médiation est le public scolaire.

# LA MÉDIATION CULTURELLE, C'EST QUOI ?

**La médiation culturelle : c'est ouvrir des portes, vulgariser l'art, créer un échange et du lien entre le public et l'œuvre et susciter le débat entre les gens.**

L'objectif de la médiation culturelle est donc de créer le lien entre l'artiste ou l'œuvre et le public. Il y a une volonté claire de vouloir ouvrir un dialogue, que ce soit entre le public et l'artiste ou entre les différents membres du public vis-à-vis de l'œuvre. La médiation a des objectifs de compréhension de l'œuvre mais aussi un rôle de partage à propos de la culture. Dans certains cas, la médiation peut aussi avoir un rôle de démocratie culturelle, en faisant pratiquer la culture aux citoyens (voir exemple dans mon expérience de stage).

**Pour pouvoir réaliser une médiation, l'animateur socioculturel doit se poser plusieurs questions :**

- 1 Tout d'abord, quel est son public? L'animateur doit définir le ton employé pour la médiation car il sera différent en fonction de celui-ci. Une médiation sera plus enfantine si l'animateur s'adresse à un public d'enfants.
- 2 Il doit aussi se poser la question des moyens et du budget. Par exemple, est-ce que le centre a assez d'argent pour pouvoir accueillir l'artiste après le spectacle ? S'il y a un bricolage de prévu, est-ce que le centre a les moyens de le fournir ?
- 3 Ensuite, il doit se pencher sur son objectif : est-ce qu'il veut informer, est-ce qu'il veut permettre aux gens de pouvoir discuter, est-ce qu'il veut qu'il y ait un échange entre l'artiste et les spectateurs ? Cela va permettre à l'animateur d'orienter sa médiation.
- 4 Comment rendre la médiation originale? L'animateur socioculturel doit faire preuve de créativité pour que la médiation soit attrayante (au moins autant que le spectacle) et qu'elle apporte une réelle plus-value dans la réflexion citoyenne ou dans la compréhension du spectacle.

## **Mon expérience**

Par exemple, lors de mon stage au centre culturel de Lessines, après un spectacle de cirque, l'animateur, pour le public scolaire, avait organisé un atelier avec l'artiste où les enfants pouvaient s'adonner à certaines figures de cirque pour leur permettre de pratiquer la culture. Cela permettait aux enfants de partager un moment ensemble et avec l'artiste, tout en leur permettant de comprendre ce qu'ils avaient vu et de les sensibiliser à la pratique d'un art, en faisant passer le message qu'il était accessible à tous.

# MA DÉCOUVERTE



Laissez-moi vous présenter Radio Campus.

Radio Campus est une station radio étudiante née en 1980. Il s'agit de la radio de la communauté de l'Université libre de Bruxelles. Cette radio est donc créée par les étudiants pour les étudiants, mais ce qui nous intéresse n'est pas la radio en elle-même, mais un projet particulier mis en place par celle-ci.

## Micro ouvert

La radio possède plusieurs émissions à thème, mais celle qui nous intéresse se passe tous les vendredis entre 16h00 et 17h00. Cette émission s'appelle « Micro Ouvert » et son but est simple : donner la parole aux citoyens. Grâce à ce canal ouvert, les habitants et auditeurs peuvent venir témoigner, parler de leur vie et de sujets sociaux. À titre d'exemple, les derniers thèmes abordés par Radio Campus dans cette émission parlent de la situation dans les IPPJ en Belgique, de la migration, des conditions de travail en hypermarché... Ce sont à la fois des sujets de société mais également des sujets qui touchent directement les citoyens.

**L'objectif est simple :** permettre à tout un chacun d'avoir une audience, d'avoir des gens qui les écoutent et de pouvoir exprimer leur opinion publiquement. Le public touché est bien évidemment l'ensemble des publics, mais spécialement les publics qui ne sont pas médiatisés : j'entends par là les publics que l'on ne va pas forcément voir souvent en tant que journalistes pour demander un avis.

 Épisodes
<a href="#">La Situation Dans Les Ippj En Belgique. (Partie 3 Et Fin) 22/05/2026</a>
<a href="#">Conférence-Débat Sur La Situation Dans Les Ippj Et Avec Le Public Cette Fois-Ci. (Partie 2) 15/05/2026</a>
<a href="#">Aucun Mineur, Aucun Enfant Ou Jeune De Moins De 18 Ans Ne Doit Être Jugé Comme Un Adulte. 24/04/2026</a>
<a href="#">C'Est Surtout Ça Maintenant Que L'On Doit Faire, C'Est De Ne Pas Laisser Faire Mais Comment ? 17/04/2026</a>
<a href="#">C'Est Une Blague De Parler De Démocratie N'Est-Ce Pas ? Encore Plus Aujourd'hui. Pourtant Un Collectif Continue La Bataille Direction Le Parlement Wallon, 10/04/2026</a>
<a href="#">La Nécropole Des Gens Heureux – Souvenir D'Antioche – Le Nouveau Livre De Bahar Kimyongür – Aux Éditions Poussière De Lune. 03/04/2026</a>
<a href="#">Asile, Dublin, Migration. 27/03/2026</a>
<a href="#">Il Va De Soi Que Même Notre Imagination Est Colonisée, Capturée, Infectée. 20/03/2026</a>
<a href="#">Comment Répondre À La Violence Du Capitalisme ? (Partie 2 Et Fin) 13/03/2026</a>
<a href="#">Comment Répondre À La Violence Du Capitalisme. (Partie 1) 06/03/2026</a>

C'est là que l'initiative de Radio Campus est importante, puisqu'elle permet de mettre la lumière sur ces gens et de les faire entrer dans le débat public. Non seulement en leur donnant une place, mais aussi en leur donnant une crédibilité et la possibilité d'y entrer.

Source: Site internet RadioCampus

### **En quoi cette initiative permet l'accès à la culture ?**

Tout d'abord, ce projet permet un accès à la culture médiatique et radiophonique. Elle permet à des gens qui ne sont pas dans les études ou des professionnels d'accéder à un outil culturel important qu'est la radio. Ils participent à la construction d'une émission mais aussi au contenu de celle-ci en étant des acteurs avant tout de cette émission.

Cette initiative permet aussi l'accès à la culture puisqu'il n'y a pas de barrière : contrairement au théâtre, aux musées ou aux concerts, il n'y a pas de barrière financière ou sociale. Les gens peuvent se déplacer jusqu'au studio, mais les étudiants peuvent aussi venir vers les citoyens pour les questionner sur divers sujets de société. Cette initiative rend la culture médiatique plus démocratique et inclusive.

### **En quoi cette initiative permet la participation culturelle ?**

Ce projet permet la participation culturelle puisque le public devient acteur de l'émission : il prend le micro, raconte des expériences et construit lui-même le contenu, tout en étant encadré par des personnes connaissant le milieu.

Ce projet permet une expression libre et citoyenne, mais également une expression des différentes cultures et des différents points de vue qui composent notre société. Grâce à cela, « Micro Ouvert » donne une place à des personnes qui sont souvent absentes des médias traditionnels et du débat public.

Ce projet est réellement intéressant puisqu'il transforme un média classique en un espace participatif. La radio n'est plus seulement un média linéaire qui va du présentateur radio jusqu'aux citoyens, mais plutôt un média où le feedback est possible, c'est-à-dire un média où le citoyen a la possibilité de discuter et de travailler en collaboration avec les animateurs radio, mais aussi de passer un message aux autres citoyens.

**Personnellement,** je suis un grand fan de radio et c'est pour ça que ce projet m'a tout de suite plu, parce qu'en tant qu'animateur radio, notre travail est de rentrer dans le quotidien et la maison des gens pour leur apporter de la bonne humeur. Mais je trouve très important et très intéressant le fait que les citoyens puissent à certains moments se dire : « moi aussi j'ai envie de partager ce que je ressens, de partager mes expériences et d'informer ou de sensibiliser mes concitoyens ». Grâce à ce projet, la radio est maintenant vue comme un média accessible à tous si on a quelque chose à dire ou à revendiquer.

# MON PROJET : LE PASS'SPORT CULTUREL

Le projet que j'aimerais créer si j'en avais la possibilité serait un passeport culturel permettant à certains jeunes d'avoir accès à la pratique sportive en échange d'heures de travaux citoyens.

L'idée de ce projet est partie d'un constat, notamment évoqué dans un article de la RTBF datant de 2022 : 7 jeunes sur 10 estiment que la pratique sportive coûte trop cher, selon une analyse du Forum des jeunes sur l'accès aux pratiques sportives. L'échantillon sur lequel se base cette étude est composé de 1.123 jeunes âgés entre 16 et 30 ans.

## DÉTAILS DU PROJET

**Public :** jeunes entre 16 et 30 ans n'ayant pas encore de revenus stables et suffisants (étudiants, chercheurs d'emploi, etc.).

**Lieu :** ce projet pourrait s'appliquer dans tous les organismes culturels ou centres culturels.

**Son déroulement :** le déroulement est simple, en échange de prestations pour un organisme culturel, comme par exemple des animations d'ateliers, le jeune recevrait des points qu'il pourrait convertir en achat d'une licence ou de matériel sportif.

**Aspect matériel :** il ne faut pas de matériel particulier, si ce n'est un registre avec les heures prestées par les différents jeunes.

**Aspect organisationnel :** pas en particulier.

**Aspect financier :** il repose principalement sur des subsides publics, des aides communales ou encore des partenariats avec des centres culturels et des associations. Le système ne vise pas à remplacer des travailleurs rémunérés par des jeunes « payés » en activités sportives. La priorité du projet reste avant tout l'engagement citoyen et la participation sociale des jeunes. Dans certains cas, les jeunes pourraient participer à l'animation de certaines activités, mais il s'agirait souvent de tâches qui auraient autrement été assurées par des bénévoles et non par des employés rémunérés. Le projet ne cherche donc pas à faire des économies sur le personnel, mais à créer une dynamique d'entraide et de participation collective. Les financements publics resteraient essentiels afin de garantir l'accès au sport et l'achat de matériel pour les jeunes.



# DÉROULÉ DU PROJET

Le jeune doit simplement s'inscrire dans une structure culturelle de son choix partenaire du Pass'sport culture. À partir de là, la structure culturelle lui fournira une liste d'actions citoyennes qu'il pourra effectuer en échange de points. Le jeune aura le choix parmi ces propositions de choisir les actions qu'il souhaite mener.

## Exemples d'actions :

**Actions avec des enfants** : aider pendant des stages de vacances ; accompagner des sorties ; aider à installer des activités.

**Actions avec des personnes âgées** : rendre visite à des personnes isolées ; discuter ou jouer à des jeux de société ; aider à utiliser un téléphone ou un ordinateur.

**Actions dans des associations ou centres culturels** : aider lors d'événements ; préparer une salle ; accueillir le public.

**Actions sportives** : arbitrer des matchs de jeunes ; aider un entraîneur ; organiser un événement sportif.

**Actions environnementales** : nettoyage d'un parc ; ramassage des déchets après un événement ; entretien d'un terrain de sport.

**Actions citoyennes et sociales** : aide alimentaire ; préparation de colis ; participation à des collectes.

**Actions culturelles** : aider à organiser une exposition ; participer à une émission radio locale ; réaliser des photos ou vidéos pour une association.

En échange de la participation et de l'aide du jeune à ces actions, l'organisme culturel lui donnera des points en fonction du nombre d'heures, de la difficulté et de l'investissement du jeune.

## Exemple de barème :

- Travail de support lors d'événements, stages, etc. : 10 points/heure
- Travail en autonomie : organisation d'activités, rencontre avec des personnes âgées, accueil du public : 12 points/heure
- Travail « laborieux » : préparation de colis alimentaires, ramassage de déchets, entretien d'un terrain de sport ou d'un local : 15 points/heure

Nombre d'heures maximal : 20 h/mois

Augmentation des points de 150 % à partir de la 4e heure d'affilée



Une fois les points récoltés, le jeune pourra consulter le barème préétabli du nombre de points en fonction de l'activité qu'il veut faire. Exemple : inscription d'un an à un club de foot = 600 points ; raquette de tennis + balles = 450 points.

## OBJECTIFS

**L'objectif de ce projet est donc avant tout de permettre à chaque jeune d'avoir accès à une pratique sportive tout en stimulant l'engagement citoyen.**

Ce projet pourrait permettre de valoriser les jeunes et ce qu'ils ont à apporter, puisqu'ils recevraient une récompense en échange. Il met bien sûr en avant les jeunes et leur démontre aussi l'utilité qu'ils ont dans la société. Il donne du sens aux actes des jeunes.

Le projet stimule également les rencontres entre générations et la transmission de savoir, que ce soit des jeunes vers les personnes âgées ou des jeunes vers les enfants. Il permet aussi une première immersion dans le monde du travail d'une façon plus ludique, où l'étudiant a le choix de ce qu'il veut faire.

Enfin, je pense que ce projet peut créer une ouverture sociale pour ces jeunes, leur apprendre la valeur du travail mais aussi et surtout le fait qu'ils peuvent donner de leur temps pour aider les gens et qu'en échange on les aide également. On leur prouve par cela que tout travail mérite salaire et que tout effort mérite récompense. Au-delà de la culture, nous sommes dans de l'éducation citoyenne afin que ces jeunes puissent devenir des CRACS.



**La priorité de ce projet est donc que les jeunes puissent échanger du temps, faire de nouvelles activités, découvrir de nouvelles choses, être sensibilisés à la culture, partager leur passion et donner de leur temps. Le but étant évidemment que ces jeunes puissent avoir plus facilement accès à la pratique d'un sport et à leur passion.**

## BIBLIOGRAPHIE

Meurrens, Isabelle. 2023. « Les droits culturels en textes et en contextes. » Nouvelles de danse (NDD 86), Contredanse, 1er trimestre 2023.

Culture.be. « Accueil - Culture.be », site web de l'administration culturelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Consulté le 7/12/25. URL : <https://www.culture.be/>

Fédération Wallonie-Bruxelles. « Site officiel », site web de la Fédération. Consulté le 7/12/25 URL : <https://www.cfwb.be/>

Cours sur action culturelle 2024-2025 notes de cours fournies dans le cadre de cours à la HELHa par Adeline Voisin (Document non-publié / matériel de cours) – référence personnelle.

Portefeuille de documents remis par Frédéric Janus dans le cadre du cours d'action culturelle/ 2025-2026 (Document non-publié / matériel fourni en classe) – référence personnelle.

Le Soir. (2025, 18 octobre). Budget de la Fédération Wallonie-Bruxelles : quel est l'effort réel demandé à la culture ?

Stuut, « Culture - Le gouvernement définance la Médiathèque Nouvelle après 69 ans d'activités », 2025.

RTBF Actus, « Sport et jeunesse : pratiquer une activité sportive coûterait trop cher pour sept jeunes belges francophones sur dix », en ligne : [RTBF Actus](#) (consulté le 9 mai 2026).

Radio Campus Bruxelles. (s. d.). Micro Ouvert - émission citoyenne. <https://www.radiocampus.be/emissions/micro-ouvert/>

Radio Campus Bruxelles. (s. d.). Radio Campus Bruxelles - présentation. <https://www.radiocampus.be/>

Réseau Culture 21. (2012, 10 octobre). La déclaration de Fribourg (2007). <https://reseauculture21.fr/blog/2012/10/10/la-declaration-de-fribourg-2007/>

J'aime mon métier. (n.d.). Animateur·rice. <https://www.jaimemonmetier.be/les-metiers/animateur/>

Riutort, P. (2013). La culture : comprendre ce qui nous fait agir. Dans *Premières leçons de sociologie* (p. 51-62). Presses Universitaires de France.

Photos: Kyllian Halbot sauf indication contraire.